



Le 09 novembre 2012

Objet : Convocation à l'assemblée général ordinaire Touch France

Chers membres,

Conformément à l'article 7 des statuts, je vous invite à participer à **l'assemblée générale élective** de notre Fédération nationale TOUCH France, qui se tiendra **le samedi 8 Décembre 2012 de 9h00 heures à 18h00**, dans la salle du conseil municipal de **la mairie de Bures sur Yvette (91)**.

L'ordre du jour est le suivant :

- Allocution du Président puis rapport moral présenté par le Secrétaire Général
- Rapport financier présenté par le trésorier
- Bilan des différentes commissions de Touch France
- Réflexion sur le développement de la structure de Touch France
- Approbation du changement de localisation du siège de l'association à Bures Sur Yvette
- Présentation de l'organisation Touch France
- Validation des nouveaux statuts et du Règlement Intérieur de Touch France
- Élection des membres du Conseil d'Administration
- Réflexion sur les différentes manifestations nationales (French Touch, CFC ...)
- Présentation Budget prévisionnel 2012-2013
- Approbation des types et montants des licences 2013
- Projection du plan de développement du Touch en France sur les années à venir
- Présentation du logiciel de gestion des licences
- Témoignage

Cet agenda très chargé nécessitera de chacun un respect des créneaux horaires.

Nous vous adressons ce jour les statuts et le règlement intérieur afin que vous puissiez, à l'avance, présenter vos questions avant l'assemblée générale (envoi des questions au Secrétaire Général secretaire@touchfrance.fr).

Comme vous le savez, notre croissance est forte et Touch France a besoin de volontaires : Homme ou Femme, vous avez certainement une pierre à apporter aux fondations de votre jeune fédération, que ce soit pour renforcer sa gouvernance, ou ses commissions... Alors exprimez-vous, partagez vos idées et vos compétences, rejoignez le Conseil d'Administration de Touch France qui a besoin de vous !

Les membres actifs (tels que définis à l'article 4 des statuts) candidats aux élections du futur Conseil d'Administration sont invités à se manifester auprès du Secrétaire Général de Touch France avant le 2 décembre 2013 (secretaire@touchfrance.fr).

Je vous rappelle que, en application de l'article 10 des statuts, les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, sont adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier. Un exemplaire à remplir est joint à cette convocation.

Je vous rappelle également que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale, en vertu de l'article 2 de l'actuel règlement intérieur.

Merci de confirmer votre présence auprès du Secrétaire Général avant le 2 décembre minuit,

Dans l'attente de vous revoir,

Amitiés sportives,



Président de Touch France

✂

Candidature au Conseil d'Administration

A remettre au Secrétaire Général de Touch France (secretaire@touchfrance.fr) avant le 2 déc 2012

Je soussigné(e) suis candidat(e) aux élections du Conseil d'Administration du 8 décembre 2012

Signature

✂

Mandat

Je soussigné M./Mme donne pouvoir à

M./Mme afin de me représenter à l'assemblée générale annuelle du 8 décembre 2012 de l'association Touch France afin de délibérer et prendre part au vote en mes lieu et place sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à, le

signature du mandant et du mandataire